



## REFLEXIONS ET PROSPECTIVES COTES D'ARMOR 2MILLE20

**RAPPORT D'ETAPE**  
**Novembre 2007**

Pour ce point d'étape de "Côtes d'Armor 2mille20", nous vous proposons, après avoir rappelé le déroulement de la démarche, de nous arrêter sur le traitement des thèmes qui sont apparus essentiels dans les préoccupations des costarmoricaïns au travers des enquêtes, des débats et des divers échanges de "Côtes d'Armor 2mille20".

### 1- Rappel du déroulement de la démarche « Côtes d'Armor 2mille20 »

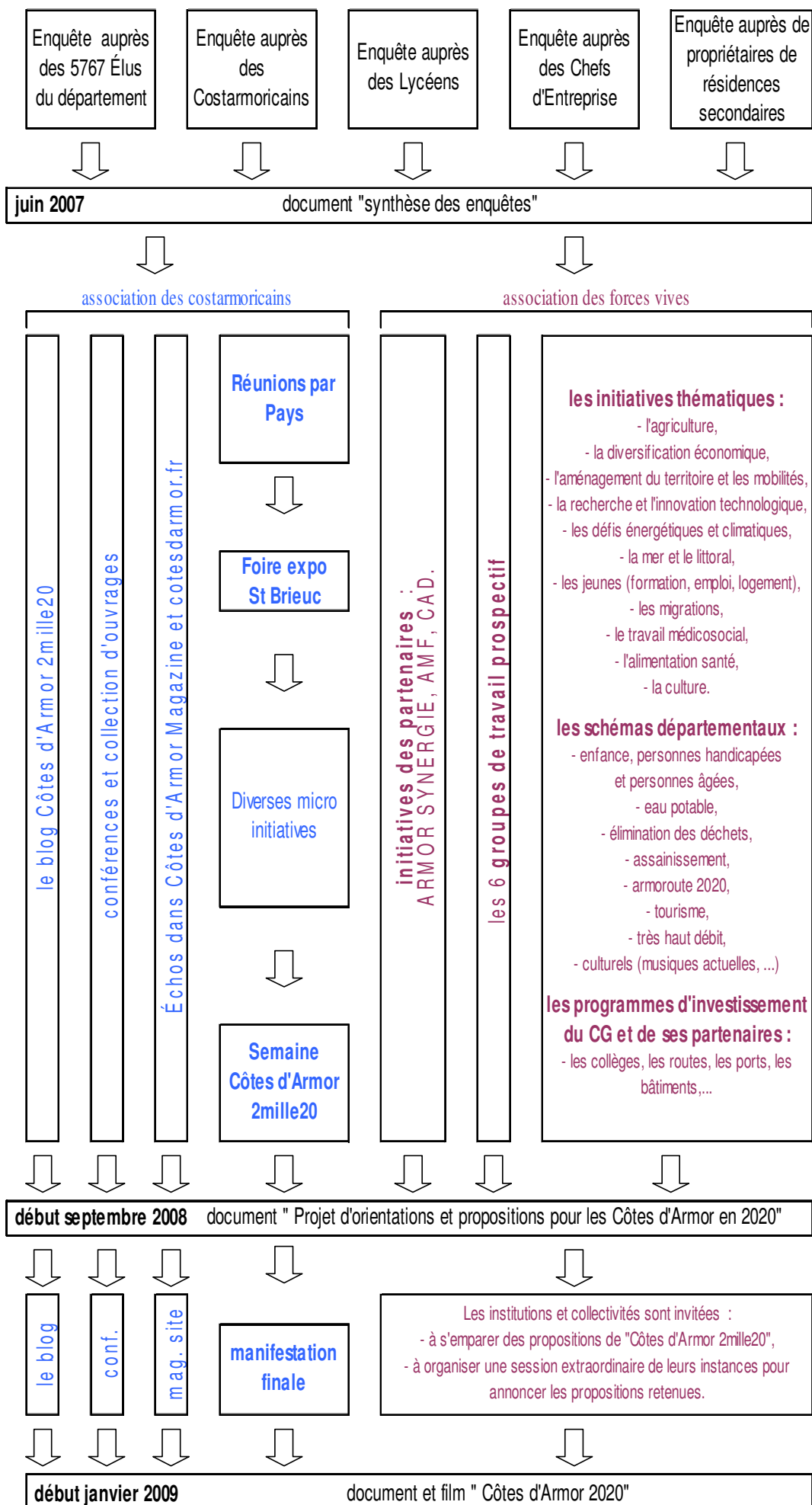
Nous sommes aujourd'hui au cœur de la démarche. Après la phase d'enquêtes :

- nous avons associé et associerons **les costarmoricaïns** au travers :
  - du blog "Côtes d'Armor 2mille20" ,
  - d'une série de conférences,
  - d'une information régulière dans Côtes d'Armor Magazine,
  - des réunions dans les pays,
  - d'une présence à la foire exposition de Saint-Brieuc,
  - d'une manifestation « la semaine de Côtes d'Armor 2mille20 » que nous préparons pour juin 2008.
  
- nous avons associé et associerons **les forces vives du département** au travers :
  - des manifestations organisées par les partenaires de "Côtes d'Armor 2mille20" rassemblés dans son comité de pilotage,
  - de six groupes de travail prospectifs,
  - d'initiatives thématiques,
  - des travaux des schémas départementaux,
  - des travaux des programmes d'investissements.

Cette phase doit nous conduire en septembre 2008 où, à partir d'un "projet d'orientations et propositions pour les Côtes d'Armor en 2020", chaque institution du département sera invitée à saisir ces instances sur les résultats de nos travaux.

Ce cheminement est schématisé dans le tableau au verso.

## Les trois étapes de Côtes d'Armor 2mille20 : les enquêtes, le travail prospectif, l'adoption des orientations.



## 2 - Les initiatives thématiques

Ce point d'étape permet de nous arrêter sur le traitement des thèmes qui sont apparus essentiels dans les préoccupations des costarmoricens.

Concrètement ce sont onze initiatives thématiques qui seront prises, elles complètent les travaux prospectifs réalisés à l'occasion des schémas départementaux et des programmes d'investissement.

L'objectif de ces initiatives consiste, comme dans tout travail prospectif, à confronter les prévisions des experts aux débats démocratiques à ses trois niveaux (débats entre Elus, débats avec les forces vives, débats avec les citoyens).

▪ Thème par thème nous avons à nous poser les simples questions : Que peut-il se passer de défavorable ? Que peut-il se passer de positif ? Comment faire pour accompagner les mouvements positifs et éviter les mouvements négatifs ?

▪ Travail exigeant d'une prospective exploratoire qui réinterroge les fondements du territoire, qui montre les complexités (c'est-à-dire les éléments qui interagissent), qui fait émerger les atouts et les faiblesses du territoire, qui identifie les acteurs et recueille leurs avis, qui détecte les signaux faibles annonciateurs de ce que sera demain.

Chaque initiative prendra la forme la plus appropriée à la thématique traitée (session extraordinaire du conseil général, groupe de travail, colloques, recherche action, ...)

L'agriculture	- Session extraordinaire du CG le 26 septembre 2006. - Groupe de travail (en cours) préparant un projet de redéfinition de la politique agricole du CG
La diversification économique	- Travaux du Groupe technique du comité de pilotage de « Côtes d'Armor 2mille20 »
L'aménagement du territoire et les mobilités	- Colloque national le 11 juin 2008
La recherche et l'innovation technologique	- Groupe technique des centres de recherche du département - Deux conférences en 2008
Les défis énergétiques et climatiques	- Session extraordinaire sur le développement durable le 25 septembre 2007 - Conférence sur le climat le 20 septembre 2007 - Conférence sur l'écoconstruction le 19 septembre 2007 - Groupe de travail (en préparation)
La mer et le littoral	- Groupe de travail (en préparation)
La situation des jeunes : formation, emploi, logement	- Groupe de travail (en préparation)
Les migrations	- Groupe de travail (en cours)
Le travail médicosocial	- Recherche action (en préparation)
L'alimentation / santé	- Colloque, le 29 mai 2008
La culture	- Colloque "cultures, territoires et solidarité" du 15 au 17 mai 2008 - Groupe de travail (en préparation)

Les problématiques de départ des travaux thématiques peuvent être résumées ainsi :

## L'agriculture

La session extraordinaire que nous avons tenue sur l'agriculture le 26 septembre 2006, nous a permis, en février dernier, de poser les enjeux de notre action pour les années à venir :

Notre agriculture devra s'adapter aux nouveaux contextes en pariant sur la qualité, l'innovation et la diversification. Les métiers de l'agriculture (et de l'IA) doivent être attractifs en terme de conditions de travail, de revenus et d'image. L'agriculture doit renforcer ses liens au local. L'environnement et la gestion de l'espace rural doivent rester au cœur des préoccupations.

A partir desquelles nous avons retenus trois orientations stratégiques :

- développer une agriculture diverse et compétitive dans ses productions et ses systèmes productifs,
- renforcer les liens entre agriculture, territoires, environnement santé,
- développer une solidarité locale et internationale.

Aujourd'hui, un travail prospectif important (rencontre d'acteurs départementaux et d'experts s'appuyant notamment sur l'O3D) est mené pour définir, à partir de ces orientations, les propositions de nouvelles politiques départementales de l'Agriculture et de l'Environnement.

## La diversification économique

Un travail interne aux différents outils de notre département (la DDEE, la DAE, ITS Bretagne, CAN et le CAUE,) nous permet de travailler sur cette question avec les partenaires de « Côtes d'Armor 2mille20 » réunis au sein du comité de pilotage : Côtes d'Armor Développement, les quatre Chambres Consulaires, l'AMF 22.

La méthode n'est pas anodine, elle affirme que la diversification économique passe certes par l'action des entreprises, mais aussi, par l'attractivité de nos territoires fruit de l'action de tous.

Les deux hypothèses de départ de ce travail sont les suivantes :

- Travailler à une meilleure accessibilité de notre territoire (LGV, très haut débit, routes, ports),
- Renforcer la gouvernance économique territoriale permettant :
  - de hiérarchiser les différentes actions transversales (CAN, ITS Bretagne, Plan de développement touristique, habitat durable et éco construction, nutrition et sécurité alimentaire, économie de séniors, environnement/entreprises, Télécommunication / optique),
  - de développer une économie de la connaissance,
  - de renforcer la stratégie résidentielle,
  - de renouveler la promotion économique,
  - d'évaluer et d'adapter les dispositifs de soutien à l'économie.

## L'aménagement du territoire et les mobilités

L'aménagement du territoire constitue l'un des axes principaux de toute la prospective territoriale. De la protection du patrimoine naturel et bâti aux questions du périurbain, en passant par l'évolution des infrastructures, les enjeux pour les Côtes d'Armor sont nombreux. Nous avons choisi de les étudier sous l'angle des mobilités :

L'observation des mobilités permet de caractériser l'ensemble des transformations qui affectent aujourd'hui, et dans les années à venir, nos modes de vie.

Dans ce domaine en pleine évolution, les Côtes d'Armor apparaissent comme un territoire d'innovations. Citons : Côtes d'Armor Numérique, les expérimentations dans le secteur social, les ITS, la formation tout au long de la vie, les transports,....

Le travail prospectif (qui prendra la forme d'un important colloque) devra traiter des trois thèmes :

- Mobilité et aménagement du territoire :

C'est grâce au détachement des ménages des lieux de production que les territoires ruraux ont retrouvé attractivité et perspectives de développement, autour de l'économie résidentielle notamment. Mais ce rééquilibrage du territoire entraîne d'autres questions et d'autres déséquilibres.

- Mobilité et technologie de l'information et de la communication :

Les Technologies de l'Information et de la Communication ont-elles un impact sur les mobilités ? L'aménagement numérique du territoire est même souvent considéré comme le moyen de réduire les mobilités, en permettant aux actifs urbains d'exercer leur profession à distance, et aux actifs ruraux, d'avoir accès, via le télétravail, aux marchés du travail des villes. Cette perspective est souvent liée à une hypothèse, celle que l'aménagement numérique du territoire peut constituer un substitut à la mobilité physique des personnes. Or cette hypothèse est controversée, et mérite d'être débattue.

Les mobilités dans l'aménagement du territoire ce sont également l'accès aux services publics (e- administration), l'accès à la culture (web tv, vidéo à la demande,...) et à la formation à distance, l'accès au commerce .... autant de domaines dont les premiers bilans suscitent également des débats.

- Mobilité et cohésion sociale :

La mobilité agit de manière ambiguë dans le champ de la cohésion sociale. D'une part, on utilise souvent la métaphore d'une société à deux, voire à trois vitesses, pour qualifier le creusement des inégalités des chances, d'accès aux droits et aux opportunités ou, plus simplement, la capacité des individus à se trouver « en phase » avec la vie contemporaine. D'autre part, l'accès à la mobilité apparaît à la fois comme une sorte de droit, qui s'adresse aussi bien aux individus qu'aux territoires (le fameux « désenclavement »), en même temps que la mobilité sonne comme une injonction adressée aux moins mobiles : la mobilité résidentielle, professionnelle et sociale est le plus souvent considérée comme le moyen de sortir de sa condition, de son lieu de résidence, bref, de progresser dans l'existence.

On peut se demander quelles sont les conséquences sociales de cette ambivalence, de la mobilité comme droit, et comme injonction, et comment elle interagit avec d'autres demandes sociales, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dont l'usage de la voiture individuelle est généralement considéré comme l'une des sources majeures.

La réflexion partira de situations territoriales, et de partis pris d'aménagement, de façon à bien situer l'enjeu du colloque dans l'action publique territoriale. Autrement dit, il ne s'agit pas de parler des mobilités en général, mais de la façon dont les perspectives de la mobilité des ménages et des entreprises peuvent interagir avec des structures territoriales particulières. Ainsi, il serait intéressant, comme principe de « mise en scène » des débats, de confronter des propos d'experts à des éclairages territoriaux issus de départements ou d'agglomérations présentant des enjeux contrastés.

## La recherche et l'innovation technologique

La Bretagne et particulièrement notre département est riche de pôles importants de recherche et d'innovation technologique.

Dans les enquêtes "Côtes d'Armor 2mille20" la présence de ces pôles est au 3<sup>ème</sup> rang des atouts du département pour la population et au 4<sup>ème</sup> pour les élus. Mais cet atout n'est cité que par 22% de la population, 27% des élus et seulement 10% des jeunes. Ces chiffres font débat. L'hypothèse d'une sous estimation, par la population, de la réalité en Côtes d'Armor des secteurs des nouvelles technologies et de la recherche est posée. Ceci constitue une première piste de réflexion prospective, sachant que la présence de ces centres recherche est d'autant plus un atout de l'attractivité de notre territoire que cette présence est portée par tous.

Deuxième piste de réflexion, les prochaines années seront certainement marquées par des initiatives de meilleure efficacité organisationnelle de ce domaine essentiel pour l'avenir de nos sociétés. Ceci tant au niveau européen qu'aux niveaux national et régional. Dans ce cadre comment les centres de recherche et d'innovation technologique costarmoricens peuvent-ils se développer ?

Enfin, la question des liaisons entre l'innovation économique et les pôles constitue aujourd'hui un troisième axe de réflexion. De façon directe : Comment les TPE et PME de notre département bénéficient-elles de la présence de nos pôles de recherche et d'innovation technologique ?

Sur ces trois axes, et dans le cadre de "Côtes d'Armor 2mille20", les pôles du département vont mener une réflexion commune accompagnée par l'organisation de conférences.

## Les défis énergétiques et climatiques

Un mouvement de l'opinion occidentale, relativement récent et rapide, a placé ces questions au centre des défis que doit relever la planète dans les 15 / 20 ans à venir. Pour « Côtes d'Armor 2mille20 », cette place pourrait être anesthésiante si elle ne s'accompagnait de prise de positions incontestées faisant de ces questions l'objet à privilégier dans la prospective territoriale.

En résumé : La double contrainte dans laquelle nous sommes, à savoir la limitation des ressources énergétiques fossiles et le changement climatique, nous impose une maîtrise de l'énergie et une limitation des usages des matières premières.

Plusieurs pistes sont aujourd'hui réfléchies :

- exploiter, sans commune mesure avec ce que nous faisons aujourd'hui, les possibilités d'économie d'énergie,
- prendre en compte ces défis en terme d'aménagement du territoire et donc de gouvernance des territoires dans l'urbanisme, le bâtiment (ancien et nouveau), les équipements, les infrastructures, les mobilités, ...
- travailler à la cohérence de ces actions, à l'exemplarité de nos décisions internes et au maintien de la conscience de ces questions dans l'opinion, par un dispositif de veille et d'actions (plan climatique territorial, observatoire, ..)

Ces pistes sont à travailler dans leurs dimensions économiques (dont la formation et la formation professionnelle), territoriales (répétons que c'est le sujet où par définition nous sommes le plus liés aux autres) et socioculturelles (les décisions sont en la matière très souvent individuelles)

## La mer et le littoral

Notre assemblée a réalisé, fin 1999, un important travail prospectif sur "**Les Côtes d'Armor et la mer**". De nombreuses propositions se sont traduites en politique et actions du Conseil général dans les domaines :

- de la pêche et des cultures maritimes,
- du transport maritime,
- de la plaisance et du nautisme,
- de l'environnement littoral,
- du tourisme, du littoral et des canaux,
- de la culture et du patrimoine,
- de la concession portuaire départementale.

"Côtes d'Armor 2mille20" est l'occasion de tirer un bilan de ce travail et de l'actualiser. Ceci en particulier sur les questions de l'aménagement du littoral, de l'environnement, des ports et du développement des activités économiques liées à la mer.

## La situation des jeunes : formation, emploi, logement

Les enquêtes réalisées dans le cadre de "Côtes d'Armor 2mille20" montrent que "l'exode des jeunes" représente, pour toutes les catégories de la population, un point faible important du département. Première faiblesse pour les premiers concernés (47 % chez les jeunes, 34 % pour l'ensemble de la population) et les chefs d'entreprise (47 %,) cette situation est corrélée par les avis sur la difficulté des jeunes à trouver un emploi sur place (71 % des jeunes le pensent et 85% de la population).

Deuxième point de débat, également présent dans nos enquêtes, celui de l'adéquation formation / emploi où la population comme les élus semblent souhaiter un développement des formations professionnelles courtes au détriment des formations de l'enseignement supérieur ou universitaire. Ceci en opposition au fait, comme le démontre un grand nombre d'études, qu'une formation supérieure est la meilleure garantie pour une vraie insertion professionnelle. Ceci en opposition au fait que les

formations techniques et technologiques nécessaires à l'insertion professionnelle sont, elles aussi, de plus en plus longue.

Enfin, la question du logement apparaît en tête des grandes difficultés rencontrées par les jeunes.

Le groupe de travail qui prendra en charge ces questions verra la participation de l'Etat et de la Région Bretagne.

## Les migrations

La démographie costarmoricaine est redevenue positive. De 1999 à 2005 notre département a gagné 24 500 habitants soit 4 000 nouveaux arrivants par an. Avec un solde naturel en équilibre, c'est aux migrations que nous devons cette progression de la population costarmoricaine.

Les premières analyses de cette population semblent confirmer ce qui a été établi pour la période 90/99, à savoir que cette population est composé :

- pour les 2/3 de moins de 40 ans, les classes d'âge les plus représentées concernent les 25/39 ans (30 %) et les 0-14 ans (22%),
- tandis que les plus de 60 ans ne représentent que 17 % des migrants,
- de 31 % de personnes arrivant du reste de la Bretagne,
- de 30 % de personnes arrivant de l'Ile de France.

Cette arrivée de populations nouvelles est une chance pour notre département. Un territoire n'est attractif que si sa démographie est positive. De plus, même modestement, ce mouvement enrichi les Côtes d'Armor en métissant notre population.

En examinant les migrations professionnelles, les migrations résidentielles, les mouvements des réfugiés économiques, politiques et humanitaires, ce travail thématique doit nous permettre d'élaborer des propositions pour un meilleur accueil des populations nouvelles, et plus avant, dans l'inévitable concurrence qui se profile entre territoires, d'élaborer des propositions pour une politique d'accueil et d'intégration des migrants en Côtes d'Armor.

## Le travail médicosocial

"Face à la complexité des problématiques sociales et à la relativité des solutions techniques, la mobilisation (et la formalisation) d'une expertise collective est devenue un élément déterminant pour orienter la plupart des interventions publiques". Cette position méthodologique (ici défendue par la délégation bretonne au deuxième congrès international des formateurs en travail social en juillet 2007) est unanimement défendue en matière de prospective du travail médicosocial : c'est par la confrontation de l'analyse des pratiques et des conclusions de l'observation des populations, faites par les praticiens et les chercheurs, que se dessine la prospective. Cette position méthodologique se nomme le plus souvent "recherche-action".

Bien évidemment des cadres de réflexion et de grandes évolutions sont communs : Le rapport aux territoires de travail médicosocial évolue dans une négociation permanente ; L'approche de la personne se veut de plus en plus globale ; Le travail en réseau s'impose comme les pratiques en interdisciplinarité ; L'accompagnement des personnes ne peut se résoudre dans des approches administratives et techniques mais demande un engagement éthique ; L'évaluation si elle ne peut se limiter à des critères techniques n'en est pas moins utile à la reconnaissance du travail accompli. Ceci passe par une expertise sociale ; L'écoute plus active de la parole des usagers est à promouvoir ; ...

Mais, ces constats restent trop généraux s'ils ne sont pas travaillés sur chaque territoire. C'est l'objet du travail thématique qui sera entrepris dans le cadre de "Côtes d'Armor 2mille20"

## L'alimentation / santé

Dans la problématique plus large de « l'environnement santé », placer un zoom sur la question de l'alimentation / santé s'impose dans notre département. En effet, dans ces domaines, les Côtes d'Armor se positionnent dans les premiers rangs, au niveau national, dans :

- la recherche et l'expertise avec la présence du Zoopôle, du CEVA , du Laboratoire de Développement et d'Analyse,
- les premiers départements quant aux secteurs de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire.

La problématique, à plusieurs reprises travaillée par notre assemblée, est celle de la mutation de ces secteurs vers des produits répondant à la mutation des modes de vie (l'attention à la santé, au bien-être,...), aux renforcements des normes sanitaires et médicales mais aussi au dépassement de la crise de confiance des consommateurs. Ceci dans des contraintes économiques fortes, nationales et internationales, et une production mondiale, dont les récentes pénuries nous rappelle que les besoins alimentaires de l'humanité ne sont pas satisfaits.

## La culture

Deux constats constituent le point de départ de cette réflexion thématique :

1 - Notre département est aujourd'hui reconnu unanimement comme exemplaire quant à la diffusion culturelle sur l'ensemble du territoire et la prise en compte des initiatives locales.

2 - Les enquêtes (auprès de costarmoricens et des élus) montrent le souhait que priorité soit donnée de "permettre aux personnes des milieux populaires d'accéder à des prestations culturelles de qualité", Ces constats sont à examiner au regard :

- des évolutions socioéconomiques : repeuplement de l'espace rural, place de l'initiative privée, accès aux pôles culturels de Rennes et Brest, ...
- de notre identité culturelle bretonne,
- d'un rapport spécifique du territoire à sa jeunesse compte tenu de l'exode des jeunes.

Enfin, sa réflexion doit prendre en compte :

- les bouleversements naissants entraînés par les nouvelles générations de technologies multimédias et les nouveaux réseaux sociaux qui s'y nouent.
- le rôle central que la culture doit, plus que jamais, jouer pour que nous fassions société.

La réflexion sur les 15 à 20 ans à venir est dense. Elle devra s'attacher à prendre en compte tant l'activité culturelle locale des costarmoricens, que le rayonnement culturel des Côtes d'Armor.

\* \* \*

Ce zoom sur les initiatives thématiques permet à la fois de mesurer l'ambition et la réalité bien concrète de "Côtes d'Armor 2mille20": La prospective c'est l'art de définir ensemble le futur et de trouver ensemble des chemins pour y parvenir.

Mission "Côtes d'Armor 2mille20"  
Conseil Général des Côtes d'Armor  
11 place du Général de Gaulle  
BP 2371 Saint Briec Cedex 1  
[www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr)  
[cotesdarmor2020@cg22.fr](mailto:cotesdarmor2020@cg22.fr)

Responsable de la mission :  
Jean-Luc DERRIEN  
02 96 77 32 02  
[derrienjean-luc@cg22.fr](mailto:derrienjean-luc@cg22.fr)